

Code d'article 221.50**Description** BOÎTES MENU ENFANT**Catalogue** HOS 186**Date de modification** 17/12/2024 14:00:05**Spécifications du produit**

Unité de mesure CENT

Dimensions 15,50x10,50x17,50 CM

Matériel CARTON

Couleur QUADRICHROMIE

Grammage 320 G/M2

Poids net d'une unité (g) 37,50

Ligne de produits 'CIRCUS'

Codes

Intrastat 48194000

ITF14 18420499221509

EAN13 8420499221502

Codification par la décision 97/129/CE PAP 21

Signage Triman et Info-Tri

**Colisage****Paquet**

Unités / paquet 50

Dimensions paquet (cm) 26,00 x 21,00 x 8,50

Poids paquet (kg) 2,03

Volume paquet (m³) 0,0046410

Codification par la décision 97/129/CE LDPE 4

Signage Triman et Info-Tri

**Carton**

Unités / carton 300

Paquets /carton 6

Dimensions carton (cm) 32,00 x 43,50 x 27,50

Poids carton (kg) 12,16

Volume carton (m³) 0,0382800

Codification par la décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri

**Palette**

Cartons / couche 5

Cartons / palette 25

Conditionnement (U base x couches) 5 x 5

Poids (kg) 328,00

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé

Recyclable

Biodégradable

-18°C/+70°C

Cash & Carry



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



Produit apte pour le contact indirect avec les aliments.

GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Produit comportant au moins 70% de matières recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

